ACADÉMIE
DE GRENOBLE
Liberté
Égalité
Fraternité

Rectorat de Grenoble
Division des examens et concours

DEC POLE CONCOURS
Réf N° DEC/POLECONCOURS/XIII/26/224
Affaire suivie par : Pascale Amblard
Tél : 04 76 74 75 68
Mél : pascale.amblard@ac-grenoble.fr

Rectorat de Grenoble
7, place Bir-Hakeim CS 81065
38021 Grenoble Cedex 1

ARRÊTÉ

N° DEC/POLECONCOURS/XIII/26/224 du 16 septembre 2026

Vu le décret N°2017-791 du 5 mai 2017 ;
vu l'arrêté ministériel du 5 mai 2017 relatif à l'organisation de l'examen pour l'obtention du certificat de professionnalisation en matière de lutte contre le décrochage scolaire,

Article 1 : une session d'examen en vue de l'obtention du certificat de professionnalisation en matière de lutte contre le décrochage scolaire sera ouverte dans l'académie de Grenoble du lundi 21 septembre 2026 au vendredi 29 octobre 2027,

Article 2 : Le registre d'inscription sera ouvert du lundi 21 septembre 2026 – 12h00 au mercredi 14 octobre 2026 – 23h59 au rectorat de Grenoble.

Les dossiers d'inscription devront être retournés par mail au rectorat, pour le mercredi 14 octobre 2026 – 23h59 à la gestionnaire de la DEC pôle concours.

Article 3 : la secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Pour le recteur et par délégation,
Signé le 17/09/2026 par Mme Laurence Giry,
Cheffe de la division des examens et concours,

Conforme à l'original, disponible sur demande